



DOIS-JE FERMER MON ENTREPRISE ?

MON ENTREPRISE ACCUEILLE DU PUBLIC

OUI

L'ACTIVITÉ DE MON
ENTREPRISE EST-ELLE
INDISPENSABLE À LA VIE
DE LA NATION ?



OUI

Mon entreprise
peut rester ouverte
et accueillir du
public en
respectant
totalement les

GESTES BARRIÈRES

*Je consulte la liste
des activités
autorisées à rester
ouvertes et délivrée
par le
gouvernement*



NON

Mon entreprise
ferme au public

NON

JE PEUX CONTINUER
MON ACTIVITÉ,
EN RESPECTANT
LES RÈGLES
SUIVANTES :

- Tous les salariés qui peuvent télétravailler doivent le faire.



- Les autres peuvent venir au travail, mais :
 - > pas de regroupement
 - > respect des distances de sécurité
 - > et dans tous les cas, respect total des

GESTES BARRIÈRES